



# LE TÉLÉTRAVAIL


## Merci, Madame la ministre de soutenir la position de **FO**



Dans un communiqué de presse du 3 février, la ministre de la transformation et de la fonction publiques rappelle l'importance du télétravail dans la lutte contre la pandémie et les mesures à mettre en place pour le renforcer dans la fonction publique : mise en place de matériel, augmenter le nombre de jours en télétravail, un suivi du télétravail avec les organisations syndicales et un accompagnement managérial à ce télétravail généralisé.

**Force Ouvrière**  soutient ces directives qu'il s'agisse du télétravail exceptionnel ou normal.

**Force Ouvrière** , forte des travaux initiés par sa confédération, dès 2019, a rappelé la nécessité d'anticiper ces nouveaux modes de travail dans un mode normé et accompagné pour les agents.

**Force Ouvrière**  croit à ce mode d'intelligence collective au bénéfice des agents et des missions qu'ils accomplissent au profit du ministère des armées.

➤ **Pour FO-Défense**, il faut maintenant passer du discours aux actes.

Paris, le 4 Février 2021

